



Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026
Commission administrative paritaire académique enseignants 2d degré, professeurs de l'Ensam, CPE, PsyEN de l'académie de Reims

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves



CAP

Commission administrative paritaire

En CAP les élu·es traitent des décisions individuelles concernant les personnels en défendant les recours : Rendez-vous de carrière, refus de titularisation, refus de temps partiel. Ces instances sont aussi réunies en formation disciplinaire.

Pourquoi voter ?

La FSU se bat contre la remise en cause des droits des personnels et l'absence de transparence dans la gestion de la carrière. Présent·es dans tous les établissements, ses élu·es accompagnent les collègues dans les recours, les conseillent et les défendent.

Vos élu·es FSU agissent pour :

Défendre vos recours

Forte de ses nombreuses et nombreux élu·es et militant·es, et de son expérience la FSU est en mesure de :

- peser pour faire valoir vos droits et gagner vos recours
- intervenir directement auprès de la hiérarchie (établissement, rectorat...)
- combattre l'opacité, le favoritisme et l'injustice

Améliorer votre carrière

Les élu·es de la FSU veulent changer les règles régissant les promotions pour :

- améliorer votre carrière et supprimer les obstacles de grade
- accéder à l'échelon maximal de la classe exceptionnelle pour une carrière complète
- combattre l'arbitraire et les inégalités femme-homme

Revaloriser vos métiers

Les militant·es de la FSU mènent le combat au quotidien dans les établissements pour :

- lutter contre les injonctions et la dégradation des conditions de travail
- renforcer l'éducation prioritaire
- améliorer les conditions de l'inclusion

Créer des postes

Pour la FSU, l'augmentation du nombre de postes est une nécessité. La baisse démographique est une opportunité pour :

- diminuer le nombre d'élèves et d'étudiant·es par classe et groupe
- améliorer vos conditions d'exercice
- fluidifier les mutations

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU





Avec la FSU,

des élu·es de terrain

**Parce qu'on n'est jamais
aussi bien défendu·e
que par des collègues qui
exercent le même métier**

Les élu·es FSU, majoritaires dans le second degré, siègent déterminé·es pour garantir les intérêts de toutes et tous. Les syndicats de la FSU défendent un second degré public, laïque et émancipateur et revendiquent la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.



U. F.S.U.
ENGAGÉ-ES POUR
LA DÉFENSE DES
PERSONNELS

**Enseignant·es, CPE, AED, AESH titulaires ou non
militant·es élu·es présent·es au plus près de vous**

Prénom	Poste
Esther	Professeur de Lettres Classiques
Olivier	Professeur d'EPS
Marie-Line	Professeure de Maths
Nicolas	Professeur d'Allemand
Arnaud	Professeur d'EPS
François	Professeur d'EPS
Olivier	Professeur de Maths
Myriam	Professeure d'Education Musicale
Morgan	Professeur TZR en SVT
Nadine	Professeure d'EPS
Rudy	Professeur de Maths
Régis	PLP de Maths-Sciences Physiques
Pascale	Professeure d'Anglais
Dominique	Professeure d'Histoire-Géo

vous représenter pour vous défendre

U. F.S.U.

Avec la FSU, des élu·es de terrain



**Engagé·es
au quotidien**



#VotezFSU
#Engagé·esAuQuotidien